

## Communication sur le bilan 2021 des remontées d'informations sur les suicides et tentatives de suicide

Le plan « santé, sécurité et qualité de vie en service » (SSQVS), diffusé par note du 22 novembre 2018, prévoit au travers de la fiche action N°4-2 « suivi de la mortalité », qu'un suivi statistique des décès des sapeurs-pompiers soit réalisé.

Parallèlement au suivi du nombre et des causes des décès en service des sapeurs-pompiers, une démarche a été instaurée pour organiser la remontée d'informations relatives aux suicides et tentatives de suicide des SDIS, de la BSPP, du BMPM et des FORMISC.

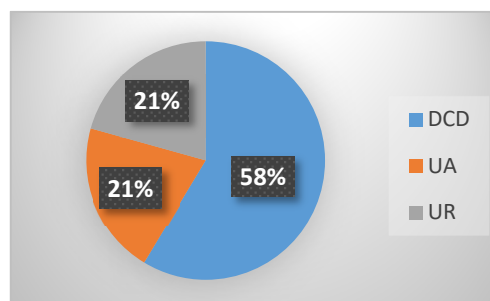
La présente communication a pour objet de porter à votre connaissance le bilan 2021 de cette procédure sur la base des informations transmises par les SIS.

### ➤ Bilan 2021 :

- **29** déclarations de suicides et/ou tentatives de suicide.
- **39,03 ans** de moyenne d'âge (moyenne depuis janvier 2018 : 39,38 ans).
- **17,41 ans** de durée moyenne de service (moyenne depuis janvier 2018 : 15,86 ans).

Décédés	UA	UR
17	6	6

Suicides	Tentatives
17	12



### Répartition par statut :

	SPP	SPV	BSPP	BMPM	UIISC	PATS
<b>Nombre</b>	11	17	0	0	1	0
<b>Nombre pour 10 000 (1)</b>	2,63	0,86	0,77			0

(1) Base de calcul issue des statistiques SIS édition 2021 (31/12/2020)

On recense également une déclaration de suicide d'un jeune sapeur-pompier (JSP 4<sup>ème</sup> année), âgé de 17 ans.

Les données ci-dessus montrent que les SPP ont le ratio pour 10 000 agents le plus élevé. Ce constat est identique à celui réalisé au titre des années précédentes.

### Répartition par type de grade :

	Hdr	S/Off	Off
<b>Nombre</b>	11	15	3
<b>Nombre pour 10 000 (1)</b>	0,79	1,85	1,77

(1) Base de calcul issue des statistiques SIS édition 2021 - hors SSSM (31/12/2020)

Le tableau ci-dessus montre que le nombre de suicides et tentatives des S/Off et des Hdr sont proches et sont supérieurs à celui des officiers. Toutefois, les catégories S/Off et les Off présentent le ratio pour 10 000 le plus élevé.

#### Répartition par sexe :

	Femmes	Hommes
Nb	3	26
Nb pour 10000	0,66	1,34

#### Éléments de circonstance :

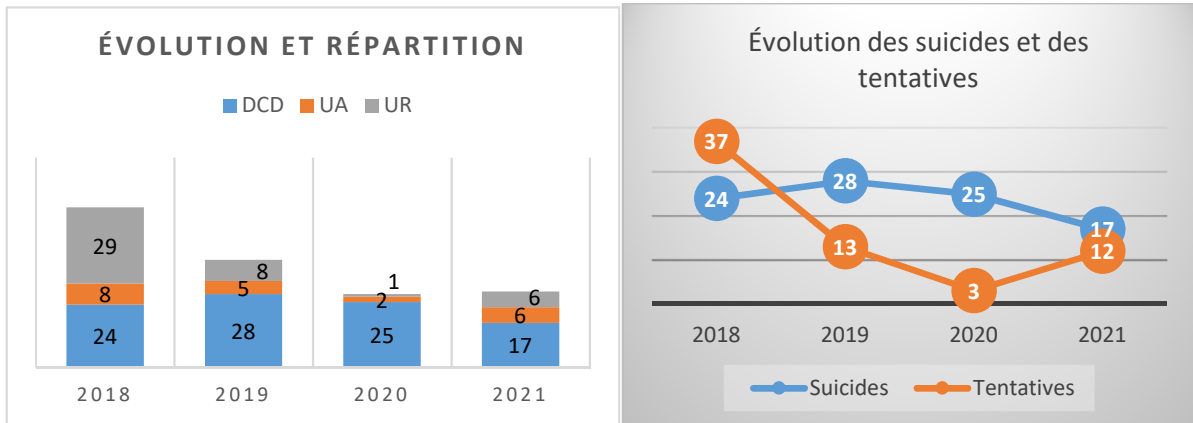
Pendant le temps de service		Dans les locaux du service	
OUI	NON	OUI	NON
0	29	0	29

Dans les situations déclarées, les suicides ou tentatives se déroulent hors temps de service et hors des lieux du service. Cet élément ne permet pas cependant de statuer sur l'existence d'un lien ou non du passage à l'acte avec le service.

#### ➤ Données comparatives 2018/2019 internes à la sécurité civile:

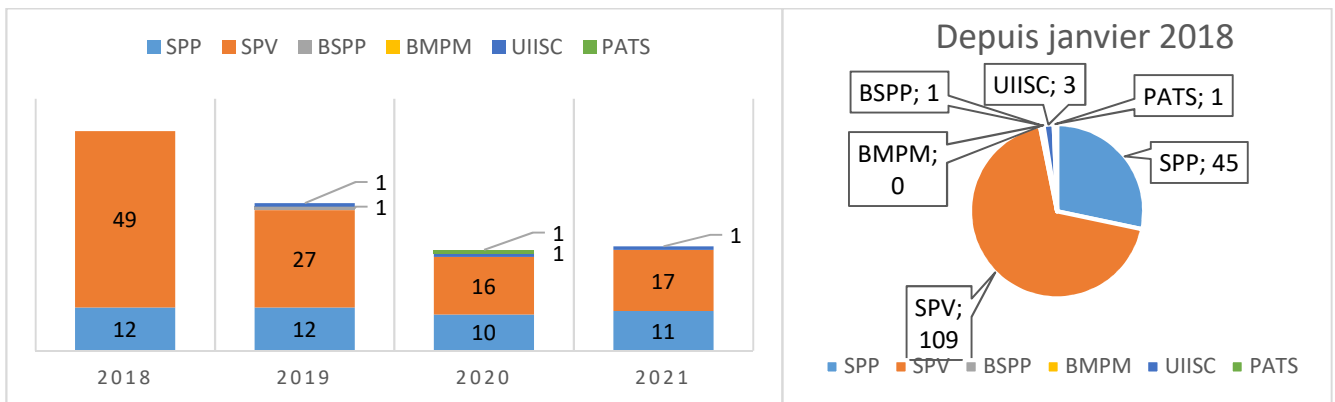
#### Evolution du nombre de suicides et tentatives :

		2018		2019		2020		2021	
		1 <sup>er</sup> S	2 <sup>ème</sup> S	1 <sup>er</sup> S	2 <sup>ème</sup> S	1 <sup>er</sup> S	2 <sup>ème</sup> S	1 <sup>er</sup> S	2 <sup>ème</sup> S
<b>Suicides</b>	<b>DCD</b>	15	9	18	10	12	13	13	4
	<b>UA</b>	8	0	4	1	1	1	2	4
<b>Tentatives</b>	<b>UR</b>	20	9	7	1	1	0	3	3
	<b>Total</b>	43	18	29	12	14	14	18	11
<b>Total annuel</b>		61		41		28		29	

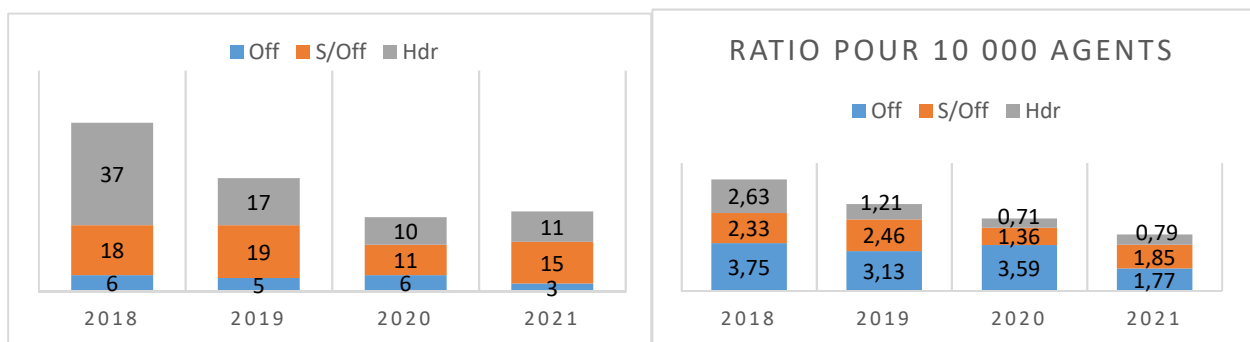


On constate que si le nombre de suicides et tentatives de suicide déclaré est stable par rapport à 2020, le nombre de suicides est moindre que celui des années précédentes.

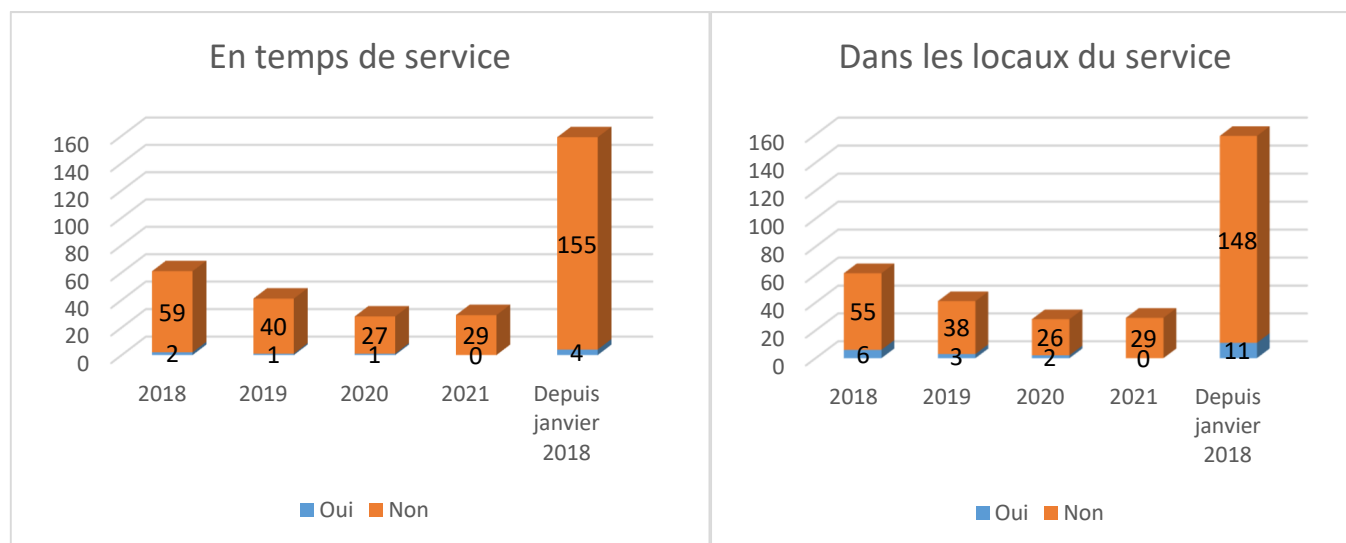
Évolution et répartition statutaire :



Evolution de la répartition par type de grade :



Les ratios pour 10000 agents permettent d'observer, entre 2021 et 2020, une baisse marquée pour les Off et une tendance à la hausse pour les S/Off et pour les HDR.

Evolution des circonstances :

Les tendances des années précédentes sont confirmées en 2021

➤ **Données comparatives externes à la sécurité civile:**

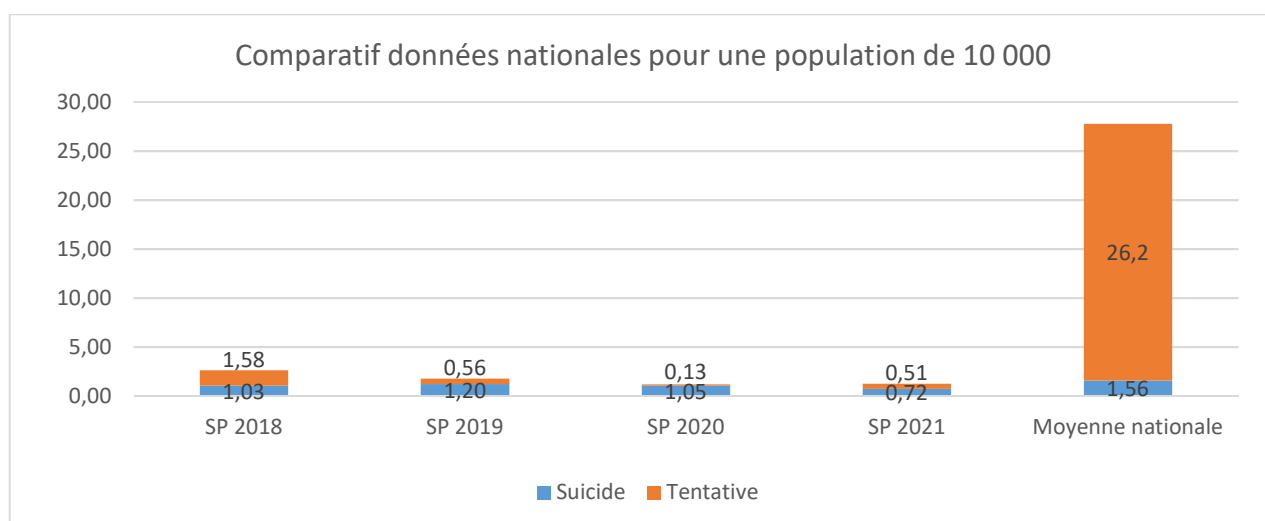
Population générale (source site internet du Ministère des Solidarités et de la Santé):

Nombre annuel de suicides : 10 500, soit 1,56 pour 10 000 habitants

➔ Pour les SIS : **0,72** pour 10 000 SP en 2021

Nombre annuel de tentatives de suicide : entre 176 000 à 200 000, soit 26,2 pour 10 000 habitants

➔ Pour les SIS : **0,51** pour 10 000 SP en 2021



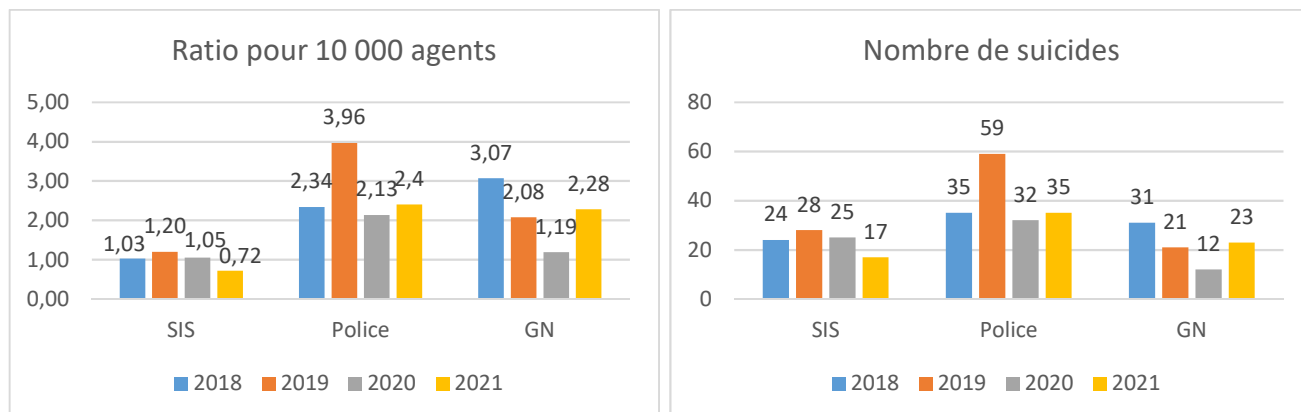
Source moyenne nationale : observatoire national du suicide, ministère des solidarités et de la santé.

Forces de sécurité intérieure : SIS – Police – Gendarmerie

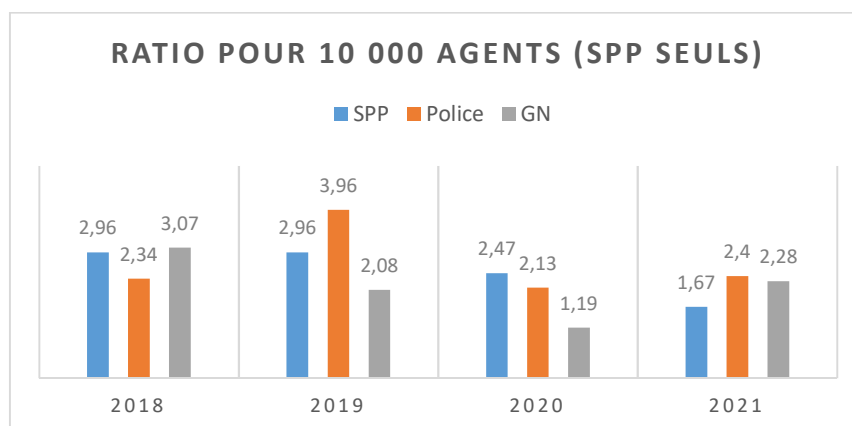
Population Police : 35 agents de la police nationale se sont suicidés en 2021, soit **2,4** pour 10 000 fonctionnaires de police.

Population Gendarmerie : 23 militaires de la gendarmerie nationale se sont suicidés en

2021, soit **2,28** pour 10 000 gendarmes.



Forces de sécurité intérieure : Sapeurs-pompiers professionnels – Police – Gendarmerie



Le ratio des suicides pour 10 000 SPP de **1,67** est moins élevé en 2021 que celui observé pour la police et la gendarmerie.

#### Commentaire :

**Le bilan général de l'année 2021 conduit à recenser 17 suicides et 12 tentatives de suicide à partir des documents transmis par les services d'incendie et de secours.**

**Le nombre de suicides et de tentatives de suicide déclarés a tendance à baisser depuis 2018. Cependant, il convient de rester prudent compte tenu des effets du contexte sanitaire particulier connu depuis 2020, du faible recul sur ces données ainsi que de leur possible non-exhaustivité.**